



Charvieu-Chavagneux, le 6 Septembre 2022

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX (Isère)**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(Article L. 2121-10 du CGCT)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira :

**le Lundi 12 Septembre 2022 à 18h00**  
**Espace Roger Gauthier – Rue des Allobroges**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion, au cours de laquelle sera abordé l'ordre du jour suivant, après nomination d'un secrétaire de séance.

**FINANCES**

1. Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
2. Apurement du compte 1069 dans le cadre du changement de la nomenclature budgétaire et comptable : passage de la M14 à la M57
3. Révision du régime des amortissements des immobilisations dans le cadre du changement de nomenclature budgétaire et comptable : passage de la M14 à la M57
4. Décision Modificative n°1 – Virement de crédits – Budget principal
5. Règlement budgétaire et financier (R.B.F)

**URBANISME**

6. Convention de servitude ENEDIS sur les parcelles C535 et C536, sises 27, Rue du Village
7. Acquisition d'une partie des parcelles A123, A124 et A125 sises 58, Rue du Village pour la réalisation d'un aménagement de voirie
8. Acquisition de la parcelle AE50 d'une surface de 862 m<sup>2</sup> sise 23, Avenue Alexandre Grammont pour la réalisation d'un aménagement de voirie et d'un parking

**PATRIMOINE**

9. Cession du siège de l'ex Syndicat Intercommunal des Marais de Bourgoin-Jallieu

**RESSOURCES HUMAINES**

10. Mise en conformité du protocole du temps de travail

**VIE ASSOCIATIVE**

- 11 Attribution de subventions exceptionnelles

----- / -----

12 Compte-rendu des décisions du Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales depuis le 19 juillet 2022.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués et les meilleurs.

**Le Maire,**



**Gérard DEZEMPTÉ**  
**Conseiller Départemental de l'Isère**